



Ecole Maternelle Publique

La Marelle

16 boulevard PLAZANET

35150 JANZE

Tèl : 02.99.47.08.34.

Mèl : [ecole.0350902r@ac-rennes](mailto:ecole.0350902r@ac-rennes)

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du vendredi 18 avril 2014

### Présents :

- LE ROUX Anne-Catherine, Directrice, DERNIAUX Isabelle, ROQUE, SEBIRE Julie, CORNIC Carole, CLOUET-BAUDET Anne, DEMEULENAERE Claire, PLESSIS Célia, enseignantes.
- THUAUD Pascale, DEAL Anne-Cécile, MONNIER Erell, OLIVIER Sandy, BOUVET Véronique, GAILLARD Cyril, représentants de parents d'élève.
- JOULAIN Anne, Adjointe aux affaires scolaires de la mairie de Janzé
- FERTARD Yves, DDEN

### Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe
- Travaux : bilan et état des lieux des demandes diverses
- Bilan des activités et dates à retenir.
- Rythmes scolaires
- Questions diverses des parents

### *Présentation de l'équipe*

Célia Plessis remplace Murielle Bouyault pendant son arrêt maladie, prévu jusqu'au 6 juin. Anne Joulain est la nouvelle adjointe aux affaires scolaires.

Stéphanie Ménard, AVS, ne peut plus accompagner des enfants pour raison de santé. Elle est donc affectée en aide à la direction jusqu'à la fin de l'année. Elle sera remplacée auprès des deux enfants qu'elle suivait après les vacances.

### *Effectifs, prévisions*

A ce jour, 200 élèves sont inscrits à l'école pour 8 classes.

L'école est en fermeture conditionnelle, c'est-à-dire qu'il y aura un comptage le jour de la rentrée pour rouvrir éventuellement. Il ne pourra pas y avoir de rentrée échelonnée comme les autres années. Tous les enfants devront être présents le lundi de la rentrée. Les enseignantes proposeront aux parents une rentrée échelonnée à partir du mardi mais peu de parents pourront être disponibles un autre jour que le jour de la rentrée.

Si la fermeture est confirmée, il y aura environ 30 élèves par classe l'année prochaine.

A ce jour, la directrice a inscrit ou pris RDV pour l'inscription de 47 enfants de 2011, sachant que 11 enfants de 2011 sont déjà présents dans l'école 3 enfants de 2010 et deux enfants de 2009.

### *Travaux : bilan et état des lieux des demandes diverses*

Les enseignantes de petite section demandent s'il serait possible d'agrandir leur classe.

Les enseignantes souhaitent que les lignes de jeux au sol dans la cour soient retracées. Les parents demandent aussi que les lignes au sol sur le parking soient retracées.

Trois enseignantes souhaiteraient un ordinateur portable dans leur classe et souhaiteraient savoir s'il serait possible d'avoir le réseau dans les classes.

L'ordinateur du bureau de la directrice a été remplacée et depuis la directrice a d'importantes difficultés à envoyer des mails depuis un mois.

Le revêtement menant vers les bâtiments du bas a été changé. Il a été mis des gravillons mais les gravillons glissent et se déposent sur les marches des escaliers, représentant un danger de chute.

Le volet de la classe d'Anne-Catherine Le Roux est toujours bloqué. *Un moteur est commandé.*

Le grillage de la cour des petites sections n'est toujours pas occulté. Qu'en est-il ? *La commande doit passer au budget.*

Quand seront installés les plaques, drapeau et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? *Madame Joulain va se renseigner.*

La directrice aidée des enseignantes a réalisé le document unique de prévention des risques du métier. A la suite de ce travail, il a été demandé de mettre une prise supplémentaire, d'acquérir deux diables et deux petits escabeaux.

Les « bancs » de la grande cour sont très usés, ils vont être remplacés pendant les vacances de printemps.

Une commande de jeux pour les classes et pour la cour a été transmise à la municipalité pour un montant d'environ 4000 €. *La commande a été validée par Madame Joulain.*

Les enseignantes souhaiteraient savoir s'il était possible d'améliorer l'entretien des espaces verts à l'entrée de l'école. Les parents souhaiteraient que les arbres bordant le parking soient élagués et les lumières du parking soient vérifiées.

Monsieur Marc Duvacher des Services Techniques passe à l'école pour faire le point toutes les semaines.

La directrice souhaiterait que les inscriptions de tous les enfants, janzéens et hors commune se déroulent à l'Espace Enfance Jeunesse dans un lieu unique.

### ***Dates à retenir, Activités***

☞ Les **ventes de gâteaux** ont débuté depuis novembre. Tous les vendredis soirs 64 parts de gâteaux, réalisées par les enfants, sont vendues au prix de 0,5 euros. Le bénéfice est reversé à l'école pour les sorties scolaires, soit environ 20 € par semaine (les courses coûtent environ 12 €).

☞ Le **Père-Noël** est passé pendant les vacances de Noël et a apporté pour environ 80 € de cadeaux à chaque classe (jouets), financés par la coopérative scolaire.

☞ Les enfants ont assisté à un spectacle de Noël par la compagnie Angel Monnerais le vendredi 20 décembre. Ce spectacle a été financé à hauteur de 2 € par l'APE, 1 € a été payé par les parents, 1 € est resté à la charge de l'école.

☞ Les grandes sections ont participé à un **projet cirque** avec l'école de cirque « Vents de cirque » de Janzé. Chaque classe a participé à 6 séances de cirque le jeudi matin et ont présenté un spectacle aux parents le samedi 8 février à 15h à l'Amicale Laïque. Ce projet coûte environ 1700 €. Il a été demandé 6 € à chaque parent (1 € par séance). Un goûter (vente de boissons, de gâteaux) à la fin du spectacle a rapporté environ 80€ pour financer le projet.

☞ Le projet « **Lire et Faire lire** » continue avec 4 bénévoles.

☞ Les élèves se rendent à la **bibliothèque** une fois tous les deux mois.

☞ Les **photos individuelles** ont eu lieu le vendredi 22 novembre et ont rapporté environ 700 € à la coopérative scolaire.

☞ Les GS des classes d'Anne Clouet Baudet et Anne-Catherine Le Roux ont été retenues pour un projet musique « En route vers le concert » en collaboration avec l'Orchestre National de Bretagne. Les GS de ces deux classes ont assisté à un concert scolaire le vendredi 14 février à l'opéra. Il s'agissait d'un concert de l'OSB intitulé Impressions d'enfance. Le coût était de 5 € par enfant. Les enfants participeront au parcours scolaire le lundi 19 mai, consistant en la rencontre avec Gilles Orin luthier. Puis, Gwylan Meneghin, musicien intervenant, animera une séance avec les enfants autour de la suite de ma mère l'oye de Ravel.

Ce parcours est gratuit.

Ces enfants de GS participent également au dispositif « Musique à l'école », en relation avec le Hangar, école de musique du pays de La Roche Aux Fées. Les enfants bénéficient de 12

séances de musique tous les mardis. Ils jouent avec des percussions, avec leur voix, font de l'éveil musical. La finalité est de mettre en musique une histoire ou un conte et de le présenter aux parents.

☞ Les élèves de GS de la classe de Mme Le Roux et de Mme Sébire ont terminé leurs 12 séances de **natation** à la piscine de la Guerche de Bretagne. C'est au tour des GS de Sylvie Roque et d'Anne Clouet-Baudet de se rendre à la piscine tous les mardis matins. L'année prochaine, les GS se rendront à la piscine de Janzé.

☞ Les enseignantes ont réalisé des **RDV individuels-bilan** pour tous les parents de leur classe, comme il était prévu dans le projet d'école dans le cadre de l'ouverture de l'école aux parents.

☞ Le grand décroisement a lieu le vendredi après-midi et tous les MS et GS sont mélangés et choisissent un atelier parmi 8 proposés par les enseignantes, durant le temps de sieste des PS.

☞ **Portes ouvertes** : samedi 12 avril de 10h à 12h30. Des visites guidées de l'école et de la cantine ont été organisées toutes les demi-heures par les enseignantes de moyenne et grande section. Ces portes ouvertes ont permis d'accueillir beaucoup de futures familles.

☞ L'école participera au « **Festival des arts de Rue** » à Janzé après les vacances. Les PS et MS assisteront au spectacle de Magie de la compagnie *21 rue des magiciens* et les GS participeront à des ateliers de magie et de capoeira. Il sera demandé 1 € aux parents, le reste étant financé par l'APE.

☞ **Sorties scolaires** : les dates ne sont pas encore définies mais les TPS/ PS se rendront à la ferme de Carentoir et deux classes de MS se rendront à Rennes pour pratiquer l'accrobranche.

☞ La fête des écoles aura lieu le **samedi 28 Juin** à l'école élémentaire. Les parents signalent que pour le moment ils ont très peu de bénévoles et qu'il faudra peut-être suspendre la fête des écoles pour que les parents comprennent qu'il est important de s'investir.

☞ L'école est candidate pour accueillir une artiste en résidence l'année prochaine de janvier à juin. Ce projet est financé par la DRAC. L'artiste pressentie est Christine Le Berre, comédienne.

☞ Les classes de Murielle Bouyault, Sylvie Roque, Anne Clouet-Baudet et Claire Demeuleanere et AS Bannier souhaiteraient participer à des rencontres sportives avec les écoles de la circonscription à Janzé. Cette année les conseillères pédagogiques ne pourront pas assurer l'organisation. Par conséquent, il paraît difficile que des rencontres puissent avoir lieu.

☞ Les bilans de santé axés sur le dépistage des troubles langagiers ont eu lieu en janvier et février. Certains enfants vont être revus par le médecin scolaire.

☞ Les visites médicales de la PMI pour les enfants de 4 ans auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

## *Rythmes scolaires*

L'année prochaine, il a été décidé par la municipalité en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants cet emploi du temps :

8h30 -11h30

13h45- 16h

Mercredi : 8h30-11h30

Une garderie sera mise en place le mercredi jusqu'à 12h45. Les enfants qui mangeront à la cantine le mercredi devront rester au centre de loisirs l'après-midi.

S'il y a trop d'enfants inscrits au centre de loisirs, les janzéens seront prioritaires.

Les TAP auront lieu tous les jours de 13h à 13h45. Les petites sections seront à la sieste, les moyens en temps de repos. Des activités spécifiques auront lieu pour les grandes sections. Ces activités seront gratuites.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires faites par les enseignantes auront lieu le lundi de 12h45 à 13h15 et de 13h15 à 13h45.

Les enseignantes ont une réunion de prévue avec la municipalité le 24 avril pour les TAP.

L'école privée a décidé de ne pas mettre en place de TAP mais du soutien, de l'étude et de la garderie. L'emploi du temps de l'école élémentaire avait été réalisé en plaçant les TAP sur deux jours pour pouvoir alterner avec l'école privée. Du coup, les parents regrettent que le projet ne puisse plus être modifié en lissant les TAP sur tous les jours de la semaine.

La Directrice et secrétaire  
Anne-Catherine Le Roux